



# **COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY**

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Du Lundi 24 Juin 2013 à 20h30**

Le Lundi 24 juin 2013, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

**Présents** : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN,

**Absents** : Monsieur BELLOY a donné procuration à M. VALAT

**Secrétaire** : Monsieur Olivier VASSEUR

---

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et tient à remercier tous les organisateurs des dernières manifestations qui se sont déroulées dans la commune y compris le personnel territorial

#### **1/ Désignation d'un secrétaire de séance.**

Monsieur Olivier VASSEUR est désigné Secrétaire de séance.

#### **2/ Approbation du dernier procès - verbal.**

Une conseillère municipale fait part de réflexions de personnes pour le bulletin diffusé en couleur.

Le procès-verbal du dernier conseil, avec cet apport de précision, est approuvé à l'unanimité des membres.

#### **3/ Fusion des syndicats d'Electricité du Compiégnois, Electron X, de l'Est de l'Oise, de la Vallée de l'Oise et du Valois en un nouveau syndicat "SEZEO" (Syndicat des énergies de l'est de l'Oise) délibération 2013-06-016**

Monsieur le Maire donne la parole à M. VAN VOOREN et Mme KRAL; représentants de la commune au S.E.E.O.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L. 5212-27

Vu l'arrêté préfectoral délimitant le périmètre du projet de fusion des syndicats d'électricité du Compiégnois, électron X, de l'Est de l'Oise, de la vallée de l'Oise et du Valois

Vu les statuts du SEZEO joints à l'arrêté précité

Considérant que le schéma départemental d'orientation de la coopération intercommunale (SDOCI) adopté par la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) du 10 février 2012 prévoit la création de deux syndicats d'électricité, l'un correspondant à l'actuel SE60 situé en zone ERDF et l'autre correspondant au regroupement des syndicats en zone SICAIE et SER (distributeurs non nationalisés).

Considérant l'article L. 5212-27 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- **DE DONNER SON ACCORD à la fusion, au 1er janvier 2014**, des syndicats d'électricité du Compiégnois, électron x, de l'Est de l'Oise, de la vallée de l'Oise et du Valois en un nouveau syndicat dénommé « SEZEO » (Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise)

- **D'APPROUVER les statuts** du Syndicat SEZEO,

- **PREND ACTE** que le SEZEO exercera, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les compétences énumérées à l'article 2 de ses statuts, à savoir :

- Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités membres, telle que définie par l'article L. 2224-31 du CGCT. Il exerce à ce titre les compétences mentionnées aux articles L. 2224-31, L. 2224-33, L. 2224-34 du CGCT

- Maîtrise d'ouvrage des travaux de développement des réseaux publics de distribution d'électricité, selon les dispositions des articles L 2224-31 du CGCT ;
  - Maîtrise d'ouvrage et entretien d'infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques, incluant la tranchée aménagée, les fourreaux et les chambres de tirage, selon les dispositions des articles L 2224-35 et L 2224-36 du CGCT.
- **PREND ACTE** que le Syndicat d'Electricité de l'Est de l'Oise sera dissous de plein droit au 1er janvier 2014
- **DESIGNE comme délégué titulaire**, M. VAN VOOREN Xavier pour représenter de la Commune au SEZEO
  - **DESIGNE comme délégué suppléant**, Mme KRAL Annick pour représenter de la Commune au SEZEO

#### **4/Emplacement Réserve (délibération 2013-06-017)**

Monsieur le Maire rend compte de la demande du Notaire de la famille BRACKEWELT à propos de l'emplacement réservé inscrit dans le P.L.U pour la parcelle contigu à l'école.

Un échange entre conseillers municipaux s'ensuit. Le Maire précise que s'il y a modification, levée de l'emplacement réservé, il sera nécessaire d'entamer certainement une modification du P.L.U. Monsieur le Maire propose de passer à la délibération.

Les membres du Conseil municipal, vu l'avancée de la réflexion sur le R.P.I, vu l'estimation du coût de la parcelle à acquérir, décide à l'unanimité, de demander la levée de cet emplacement réservé selon la procédure d'une modification simplifiée, d'autoriser le Maire à lancer une consultation d'urbanistes pour entamer la modification du P.L.U selon l'article L 123.17 du code de l'urbanisme.

#### **5 / Informations diverses**

- Monsieur le Maire informe que la peinture pour les sols extérieurs est commandée et livrée. Les emplois jeunes de cet été remettront en peinture les passages protégés de la commune.
- Les travaux de la Gayolle seront terminés pour le 13 juillet; Ceux du 46 rue Neuve sont en cours. Les bordures de trottoirs rue du Puits salés seront effectuées durant les congés.
- La demande de subvention pour les travaux de la toiture du Corps de garde et de la Sacristie a été accordée par le Conseil Général.
- Une rencontre avec le maître d'œuvre et l'ADTO (assistance à maîtrise d'ouvrage) a eu lieu à la mairie pour les travaux d'aménagement de la salle des fêtes. La date des travaux a été reportée et fixée entre le 4 novembre 2013 et le 6 décembre 2013.
- Une réunion avec les représentants des élus du quartier et les services du Conseil Général a eu lieu à Beauvais, en présence du Vice-Président Patrick DEGUISE, conseiller Général, en charge de la voirie départementale et des infrastructures, de Frans DESMET, conseiller Général du canton de Saint Just en Chaussée. Tout cela pour arriver à une nouvelle réunion sur le territoire du Plateau Picard pour une meilleure coordination avec les services départementaux, les agriculteurs, la gendarmerie, les professionnels de la santé, la gendarmerie et les élus.
- La C.C.P.P tiendra son conseil le mardi 25 juin à Avrechy. Le C.C.A.S se réunira le mercredi 26 juin à 19h00
- Le syndicat des Eaux de Montiers La Neuville-Roy le mercredi 10 juillet à 18h30.
- Monsieur le Maire tient à remercier le Président de l'A.S.L section Football: Didier GREVIN. Une nouvelle association "Football Club de La Neuville-Roy" va voir le jour.
- La sortie "Accrobranches" pour les jeunes est annulée; Un seul inscrit à ce jour.
- Les horaires d'ouverture de la poste pour le mois d'Août seront une nouvelle fois restreints.
- Le dimanche 13 octobre se déroulera l'épreuve de VTT autour du stade. Elle devrait gagner en participation cette année.

Monsieur le Maire informe de différentes dates de rendez-vous :

- Lundi 8 juillet – ouverture du centre de loisirs
- Samedi 13 Juillet – Retraite aux flambeaux- Feux d'artifice
- Dimanche 14 juillet - Fête Nationale – 10h45 Cérémonie au monument aux morts
- Jeudi 26 septembre – sortie des personnes âgées à La Faloise.
- Mardi 3 Septembre – Rentrée scolaire

## 6/ Questions diverses

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- ✓ Monsieur MICHEL informe de l'arrivée de gravillonnage et demande le nettoyage de la plateforme rue de la Gare et l'enlèvement des dépôts sauvages.
- ✓ Monsieur VASSEUR rappelle que la semaine de 4 jours et demie sera mise en place dès la rentrée 2013-2014. Il fait part de ses difficultés avec les services de transport du Conseil Général. Il informe les membres du Conseil municipal que les travaux d'agrandissement de la salle des associations vont se faire cet été.
- ✓ Madame LEAL informe des inscriptions réalisées pour le centre de loisir de juillet.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 24 juin 2013 a comporté deux délibérations comme suit :

1	Création du SEZEO	(délibération 2013-06-016)
2	<b>Modifications des statuts de la C.C.P.P - compétence Très Haut Débit</b>	(délibération 2013-06-017)

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Jean BELLOY	
Thomas LESUEUR			